



Collège SAINT-EXUPÉRY

Le projet d'établissement du Collège Saint Exupéry a été approuvé par le Conseil d'Administration du 24 juin 2010.

Vous trouverez ci-dessous les grands axes de ce projet :

Axe n° 1 : CONTINUER A RENDRE LE COLLEGE ATTRACTIF POUR TOUS ET CONTRIBUER A LA REUSSITE DE CHACUN

Chaque collégien quels que soient ses capacités, ses appétences, ses faiblesses, ses atouts, ses projets, doit pouvoir trouver au collège Saint Exupéry une réponse adaptée à son profil.

⇒ Le développement de pôles d'excellence est une première réponse. Ces pôles pourraient être envisagés dans quatre domaines :

- ❖ Développement de l'apprentissage des langues vivantes : constitution dès la rentrée 2010 d'un groupe « fort » en anglais en 5^o, démarrage de la LV2 allemand dès la 5^o
- ❖ Domaine scientifique : préparation à divers concours mathématiques par exemple
- ❖ Humanités : préparation au Concours National de la Résistance et de la Déportation
- ❖ EPS : développement de la section triathlon existante, promotion de l'Association sportive
Réflexions sur d'autres pistes en partenariat avec des clubs locaux

- ⇒ **Continuer à offrir une vie scolaire de qualité**
C'est de plus en plus un élément déterminant au moment du choix d'un établissement scolaire par les familles.
- ⇒ **Améliorer la prise en charge des élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages.**
- ⇒ **Améliorer l'accompagnement des élèves en difficultés scolaires (PPRE, ateliers de remotivation, actions de soutien).**
- ⇒ **Continuer à individualiser les projets d'orientation, travailler sur la découverte professionnelle, en 3^o mais aussi en 4^o.**

Axe n° 2 : FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ELEVES DANS LES ACTIONS CITOYENNES ET DEVELOPPER LES ACTIONS DE PREVENTION

- ⇒ **Développer les actions de santé et de prévention pilotées principalement par l'infirmière dans le cadre du CESC mais aussi en lien avec d'autres partenaires (service jeunesse), voire d'autres établissements voisins.**
- ⇒ **Travailler toujours sur le Devoir de Mémoire (CNRD, journées de commémoration)**
- ⇒ **Mettre en place des classes à projet (don du sang, théâtre, cultures d'Afrique...)**
- ⇒ **Mieux impliquer les élèves délégués dans la vie de l'établissement**

Axe n° 3 : DEVELOPPER L'OUVERTURE AUX AUTRES ET AUX CULTURES

- ⇒ Le CDI est un lieu d'accueil, en faire un « carrefour des cultures »
- ⇒ Favoriser le développement de l'apprentissage des langues vivantes
- ⇒ Continuer l'appariement avec Haren EMS (ville jumelée d'Allemagne)
- ⇒ Créer les premiers échanges avec Oundle (ville jumelée d'Angleterre)
- ⇒ Développer les classes et actions à vocation culturelle (classes théâtre, cultures d'Afrique, chorale, clubs ...)

Axe n° 4 : DEVELOPPER LES NOUVELLES MISSIONS DE L'ECOLE

- ⇒ Informer et mieux communiquer avec les partenaires : refondre le site Web (vitrine de l'établissement) et mettre en place de façon progressive un espace numérique de travail avec à terme :
 - ❖ Une meilleure transmission des notes et absences
 - ❖ La mise en ligne du cahier de textes numérique
 - ❖ La possibilité d'une assistance pédagogique
 - ❖ La mise en ligne de manuels numérisés.
- ⇒ Développer l'école après le temps scolaire : accompagnement éducatif, clubs ...

